

faire la grosse voix. Il est arrivé encore un autre inconvénient. Il paraît qu'en Chine les Italiens ne trouvent guère de protection efficace auprès de leur ambassadeur, et que les Chinois respectent fort peu ce patronage officiel. Aussi non seulement leurs missionnaires venaient demander aide et secours à l'ambassade française ; mais les citoyens italiens eux-mêmes allaient spontanément, et pour un pur intérêt matériel, se mettre sous le patronage de la France.

— Il est de règle de parler toujours ici de la valeur italienne, du désintéressement italien. Je ne veux rien dire sur le premier point. Il y a de braves soldats dans tous les pays, comme chaque nation en a qui ne méritent pas ce titre. Mais quant au désintéressement italien, c'est autre chose. L'histoire s'inscrit en faux contre quiconque voudrait attribuer cette belle qualité aux habitants de la Péninsule ; mais eux-mêmes d'ailleurs se chargent de prouver par des faits que le désintéressement n'est point leur vertu favorite. On a fait le compte des dépenses qu'avait occasionnées à l'Italie l'expédition de Chine, on y ajoute les indemnités demandées, soit pour la reconstruction des légations, soit pour les dommages causés aux propriétés des Italiens. Le total, ainsi qu'il résulte des actes officiels, se monte à 43 millions. Or les Italiens ont demandé à la Chine, qui sera bien obligée de les payer, 95 millions ; plus du double de la somme réellement exigible.

— Le Souverain-Pontife, dont la santé est très bonne, est en ce moment très préoccupé des choses de France. Les élections de 1902 doivent marquer pour ce pays si catholique ou le réveil de la liberté, ou la déchéance irrémédiable, la main mise de l'impiété sur la nation qui fut jadis le refuge le plus assuré de l'Eglise et de la foi. Laisant de côté tout ce qui divise, les catholiques essayent de se grouper sous le drapeau de la liberté. La mesure est habile, elle peut être efficace, car la France catholique souffre surtout de la privation de ses libertés. Le père ne peut plus élever ses enfants comme il l'entend, ni se confesser à un religieux si celui-ci n'est autorisé ; est-